

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
28 juillet 2000  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 27 juillet 2000, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par la Chargée d'affaires par intérim  
de la Mission permanente de la Croatie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration conjointe des Présidents Václav Havel de la République tchèque, Stjepan Mesić de la République de Croatie et Milan Kučan de la République de Slovénie, signée et publiée à Dubrovnik (Croatie) le 11 juillet 2000 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe en tant que document du Conseil de sécurité.

La Chargée d'affaires par intérim  
(*Signé*) Jelena Grčić **Polić**

**Annexe à la lettre datée du 27 juillet 2000, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par la Chargée d'affaires par intérim  
de la Mission permanente de la Croatie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration conjointe des Présidents  
Václav Havel de la République tchèque,  
Stjepan Mesić de la République de Croatie  
et Milan Kučan de la République de Slovénie**

Dubrovnik, 11 juillet 2000

Les Présidents de la République tchèque, de la Croatie et de la Slovénie se sont réunis les 10 et 11 juillet à Dubrovnik, ville où la liberté de penser est profondément ancrée.

Ils ont conjointement exprimé leur préoccupation devant l'évolution de la situation dans la République fédérale de Yougoslavie, eu égard notamment à la révision constitutionnelle récemment adoptée par le Parlement yougoslave qui, de l'avis des trois Présidents, met en danger la démocratie, établit une discrimination parmi les citoyens de la Fédération et équivaut à un rejet arrogant de principes respectés sur le plan international. Les participants à la réunion ont estimé que, même si les amendements constitutionnels approuvés par Belgrade avaient pour objectif d'abolir le statut spécial du Monténégro, ils pourraient en fait se solder par la dissolution de la République fédérale de Yougoslavie.

Les Présidents se sont félicités de pouvoir s'entretenir avec M. Milo Đukanović, Président du Monténégro, et ont pris connaissance de ses vues sur la situation actuelle. Ils ont dit s'associer à la déclaration publiée par le Parlement monténégrin, dans laquelle ils ont vu une réaction responsable face à une situation imposée unilatéralement au Monténégro, sans que les représentants légitimes de cette république aient été consultés. Ils ont appuyé la politique suivie jusqu'à présent par le Gouvernement monténégrin et son président, notamment les mesures courageuses prises dernièrement en vue d'améliorer encore les relations avec les États démocratiques issus de l'ancienne Yougoslavie et ceux de la région tout entière.

Les Présidents sont convaincus que la communauté internationale doit, sans plus tarder, tout faire pour protéger les droits fondamentaux, civiques et constitutionnels des ressortissants de la République fédérale de Yougoslavie et, partant, des ressortissants du Monténégro, et éviter que la situation actuelle ne débouche sur une nouvelle vague de violence. Ils ont souligné qu'ils jugeraient inacceptable toute solution que le régime de Belgrade chercherait à imposer en la fondant sur des rapports de force ou sur la violence, d'autant plus que cela risquerait de déstabiliser toute la région.

Seuls les citoyens de la Serbie et du Monténégro ont le droit de se prononcer démocratiquement sur l'avenir de la République fédérale de Yougoslavie. Ils ont aussi le droit de devenir des citoyens d'une Europe démocratique dont l'intégration se poursuit. Le sort de la région ne doit plus reposer entre les mains d'un homme reconnu coupable de crimes de guerre.